

# BON DE COMMANDE



CHAMPAGNE  
BARRAT • MASSON

GRAIN D'ARGILE 21,60 € TTC x = €

FLEUR DE CRAIE 25,50 € TTC x = €

LES MARGANNES 34,20 € TTC x = €

FRAIS DE PORT \* = €

TOTAL = €

\* FRAIS DE PORT :

1 À 6 BOUTEILLES : 18 €

7 À 18 BOUTEILLES : 30 €

19 À 42 BOUTEILLES : 50 €

SI BESOIN NOUS CONTACTER

CHAMPAGNE BARRAT-MASSON, 20 RUE JAILLARD 10370 VILLENAXE-LA-GRANDE  
TEL: 03.25.39.17.98 / E-MAIL : champagnebarrat-masson@orange.fr

COORDONNÉES

NOM :

PRÉNOM:

ADRESSE :

CP/ VILLE

TEL:

E-MAIL:

ADRESSE DE LIVRAISON (SI DIFFÉRENTE)

NOM :

PRÉNOM:

ADRESSE :

CP/ VILLE

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONFORMÉMENT À L'ART. D.441-5, LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR LES FRAIS DE RECOUVREMENT PRÉVUE AU 12 ÈME LAINÉE DU I DE L'ARTICLE L.441-5 EST FIXÉ À 40 €.

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ: EN APPLICATION DE LA LOI 80-335 DU 12 MAI 1980, LES MARCHANDISES RESTENT LA PROPRIÉTÉ DU VENDEUR JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL DE LEUR PRIX. LES RISQUES AFFÉRENTS AUX DITES MARCHANDISES SONT TRANSFÉRÉS À L'ACHETEUR DÈS LIVRAISON. PAS D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT COMPTANT OU ANTICIPÉ. TOUT PAIEMENT À UNE DATE ULTÉRIEURE ENTRAÎNERA L'APPLICATION D'UNE PÉNALITÉ DE RETARD CALCULÉE AVEC UN INTÉRÊT ANNUEL ÉGAL À TROIS FOIS LE TAUX DE L'INTÉRÊT LÉGAL. ACCEPTANT LE RÈGLEMENT DES SOMMES DUES PAR CHÈQUES LIBELLÉS À SON NOM EN QUALITÉ DE MEMBRE D'UN CGA.